

Le budget—M. Yewchuk

raux? Pourquoi le gouvernement fédéral empiète-t-il sur des domaines que la constitution accorde aux provinces? C'est sans doute parce qu'il a soif de pouvoir, parce qu'il est avide de pouvoir.

Je suis surtout inquiet du fait que ce soit le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui dirige cette épreuve de force. Je l'imagine très bien comme dictateur à l'époque où les dictatures étaient nombreuses. Elle existe encore en certains pays, mais elle n'est ni courante ni acceptable au Canada. C'est là un point que l'administration fédérale ne saisit pas.

Nous sommes les témoins du résultat d'un échec du premier ministre (M. Trudeau) et de son gouvernement qui n'ont pas réussi à modifier la constitution par des voies légalement reconnues. En dépit d'efforts répétés depuis six ans, nous n'avons pas réussi à changer la constitution par des moyens autorisés. Il s'ensuit que nous assistons à une évolution lente mais progressive par des voies détournées. Il s'agit d'une érosion et d'une invasion lentes mais progressives de secteurs depuis toujours de compétence provinciale.

La tactique employée dans cette lutte pour accaparer davantage de pouvoirs m'inquiète beaucoup; elle consiste à provoquer la confrontation continuellement. Fait assez intéressant, l'an dernier, à peu près à cette époque-ci, c'est-à-dire à l'approche de l'hiver, on a tenté de provoquer une confrontation entre le gouvernement de la province de l'Alberta et le gouvernement fédéral.

Le gouvernement fédéral a voulu opposer l'Alberta au reste du pays. Il a essayé de pousser cette province à dire qu'elle cesserait de livrer du pétrole au reste du pays. Le gouvernement fédéral pouvait alors aller raconter partout dans tout le pays qu'il était le sauveur de la nation: «Appuyez-vous ou vous gèlez dans l'obscurité.» C'est ce qui s'est passé l'automne et l'hiver derniers. Avec l'arrivée du printemps, le temps s'est réchauffé et la menace s'est atténuée. Toute l'affaire est tombée. Il n'en a plus été question. Voici qu'un autre hiver arrive et le gouvernement relance toute l'affaire par des provocations ouvertes et répétées, comme il l'a déjà fait.

● (2100)

Si l'on cherche à pousser l'Alberta à couper les approvisionnements en énergie, c'est peine perdue, car l'Alberta se préoccupe davantage de cette question que le gouvernement fédéral. L'attitude de ce dernier donne de plus en plus aux gens de l'Ouest l'impression qu'on les délaisse. Ils commencent à se demander ce qui les attend ensuite, si le gouvernement fédéral envisage d'abolir le tarif du Pas du Nid-du-Corbeau. Essaie-t-il de punir l'Ouest de lui avoir envoyé tant de conservateurs à l'issue des dernières élections?

Une voix: Le même nombre.

M. Yewchuk: Depuis la campagne électorale du 8 juillet les libéraux du fédéral disent souvent aux gens de l'Ouest: «Vous verrez maintenant ce que c'est de n'être pas représentés au gouvernement.» Puis nous constatons que quelqu'un de l'autre endroit, un sénateur, a été nommé le porte-parole de l'Alberta.

[M. Yewchuk.]

Une voix: C'est un membre du Parlement.

M. Yewchuk: Oui, mais c'est un membre nommé, un ancien argentier du parti. Il a fait du bon travail à ce poste et peut-être saura-t-il bien conseiller le gouvernement quant aux sentiments qui règnent en Alberta. Toutefois, je crois juste de dire que les membres élus sont en contact plus étroit avec leurs commettants et qu'ils sont donc mieux en mesure de donner des conseils propres à rendre le gouvernement sensible aux besoins de certaines couches de notre société. Il faudrait corriger cela sur-le-champ.

Le gouvernement s'efforce constamment de modifier la constitution par des moyens détournés au lieu de le faire de façon légale, si bien que les Canadiens doivent maintenant décider de leur sort. Ils doivent décider s'ils veulent ou non ce genre de changement constitutionnel. Pour cela, il faut qu'ils sachent si, à leur avis, l'administration actuelle du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et de ses collègues saura mieux développer l'industrie pétrolière canadienne que les gouvernements provinciaux à qui la constitution a confié cette tâche. Peuvent-ils être certains, si la constitution est changée de façon directe ou indirecte en vue de donner ce pouvoir au gouvernement fédéral, que nos approvisionnements resteront aussi sûrs que par le passé et que nos ressources naturelles seront exploitées de façon plus efficace?

Compte tenu des antécédents du gouvernement, je doute qu'il réussisse mieux qu'auparavant à mettre ces ressources en valeur. Jusqu'à présent, l'intervention du gouvernement fédéral dans le domaine de l'énergie s'est simplement soldée par le ralentissement des activités de prospection et d'exploitation.

Ce matin encore, la presse nationale mentionnait un document produit par l'Office national de l'énergie et selon lequel, dans quatre à sept ans, le Canada ne pourra plus répondre à ses propres besoins en pétrole. Monsieur l'Orateur, ce délai est bien court. Et nous constatons qu'en raison de l'intervention du gouvernement fédéral l'année dernière, de nombreuses sociétés pétrolières quittent le Canada et que la prospection a considérablement diminué.

La mise en valeur des sables bitumineux est retardée; l'industrie du pétrole, incapable de tirer des plans à long terme à cause de la continuelle tergiversation du gouvernement d'Ottawa, s'y intéresse peu. Il nous faut envisager les éventuelles conséquences à long terme de cette ingérence dans l'industrie du pétrole. Nous risquons de dépendre un jour du pétrole du Moyen-Orient, du Venezuela ou d'un autre pays. A mon avis, nous ne devrions pas nous mettre dans cette situation, d'autant plus que nous avons les moyens voulus pour répondre à nos besoins.

Je souhaite également faire une observation sur le multiculturalisme dont je me suis occupé à diverses reprises récemment. A la suite de la campagne de 1972, le gouvernement fédéral a semblé marquer un réel intérêt pour cette question puisqu'un ministre se vit confier ce portefeuille et un budget. Cette mesure souleva les espoirs d'un tiers de la population du Canada. A cette époque, le gouvernement ne se maintenait au pouvoir que grâce à l'appui d'une minorité fragile, et il était sans doute plus sensible aux besoins des Canadiens que le gouvernement antérieur ou même que le gouvernement dont les membres occupent aujourd'hui les banquettes ministérielles.